

II EDITION SOUVENIR DUILIO PREGNO



12 JUILLET 2025
LE BORN 31340 DÉPART 14H30
ÉLITE-OPEN-ACCESS



VILLEMUR-SUR-TARN

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Article 1 : Présentation - Participation

Le SOUVENIR DUILIO PREGNO est organisé par l'AS Villemur Cyclisme (association loi 1901 agréée jeunesse et sport), sous l'égide de la FFC. Cette épreuve se déroulera le **samedi 12 juillet 2025** sur un circuit de 14km à parcourir un nombre de 8 tours (total 112km).

Article 2 : Catégorie

Le Souvenir Duilio Pregno est ouvert aux concurrents licenciés FFC : Elite-Open-acces

Article 3 : Horaires, lieu de la course

Samedi 12 juillet 2025 - 31340 LE BORN - route de Villemur

- 13h00: récupération des dossards au podium - ligne départ/arrivée
- 14h30 : départ
- 18h00 : remise des récompenses

Article 4 : Réglementation

L'épreuve est soumise au règlement cycliste FFC. Le port du casque rigide est obligatoire. Les coureurs ne pourront emprunter que le côté droit de la chaussée .

Article 5 : Protocole et Récompenses

Le protocole est obligatoire. À l'arrivée, les concurrents devront être attentifs à la proclamation des différents classements et se présenter en tenue cycliste pour le respect des sponsors dans les 10 minutes qui suivront l'arrivée. Les cérémonies protocolaires auront lieu sur le podium.

Les classements suivants seront établis et les lauréats récompensés:

- 3 premiers de l'épreuve scratch
- vainqueur Elite
- Vainqueur Open
- Vainqueur U23
- Vainqueur U19
- Vainqueur Prix de la Montagne
- Vainqueur Points Chauds

Article 6 : Engagements

Sur Cicle Web FFC et sur place majoré

Article 7 : Circulation

La circulation n'est pas interdite mais les voitures ne pourront circuler que dans le sens de la course pour assurer la sécurité des coureurs.

Article 8 : Mise hors course

Tout coureur manquant au règlement pourra être mis hors course. Il est rappelé qu'il est formellement interdit de s'accrocher à un véhicule, tout coureur pris sera immédiatement mis hors course.

Article 9 : Controle anti-dopage :

il est prévu à la salle des fêtes de Le Born .

Article 10 : Prix de la Montagne :

Il sera disputé au sommet de La Vieille Cote du Born au 2-4-6-8° tour et sera signalé sur la route .

Le classement est sur 4 coureurs .Les points sont attribués ainsi 5-3-2-1.

En cas d'égalité les coureurs seront départagés dans l'ordre par :

- Nombre de 1ere place
- Nombre de 2ème place
- Nombre de 3ème place
- classement de la course.

Article 11 : Points chauds

Il sera disputé sur la ligne au 3-5-7° tour.

Le classement est sur 4 coureurs .Les points sont attribués ainsi 5-3-2-1.

En cas d'égalité les coureurs seront départagés dans l'ordre par :

- Nombre de 1ere place
- Nombre de 2ème place
- Nombre de 3ème place
- classement de la course.

Article 12 : Classement par équipe :

Un classement par équipe est établi sur les 3 meilleurs coureurs de la même équipe .

Article 13: Voiture dépannage neutre

2 voitures de dépannage neutre de l'organisation seront sur la course .Ne seront dépannés que les équipes qui auront déposé des roues auprès de l'organisation

Article 14. Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable

Article 15. Sécurité

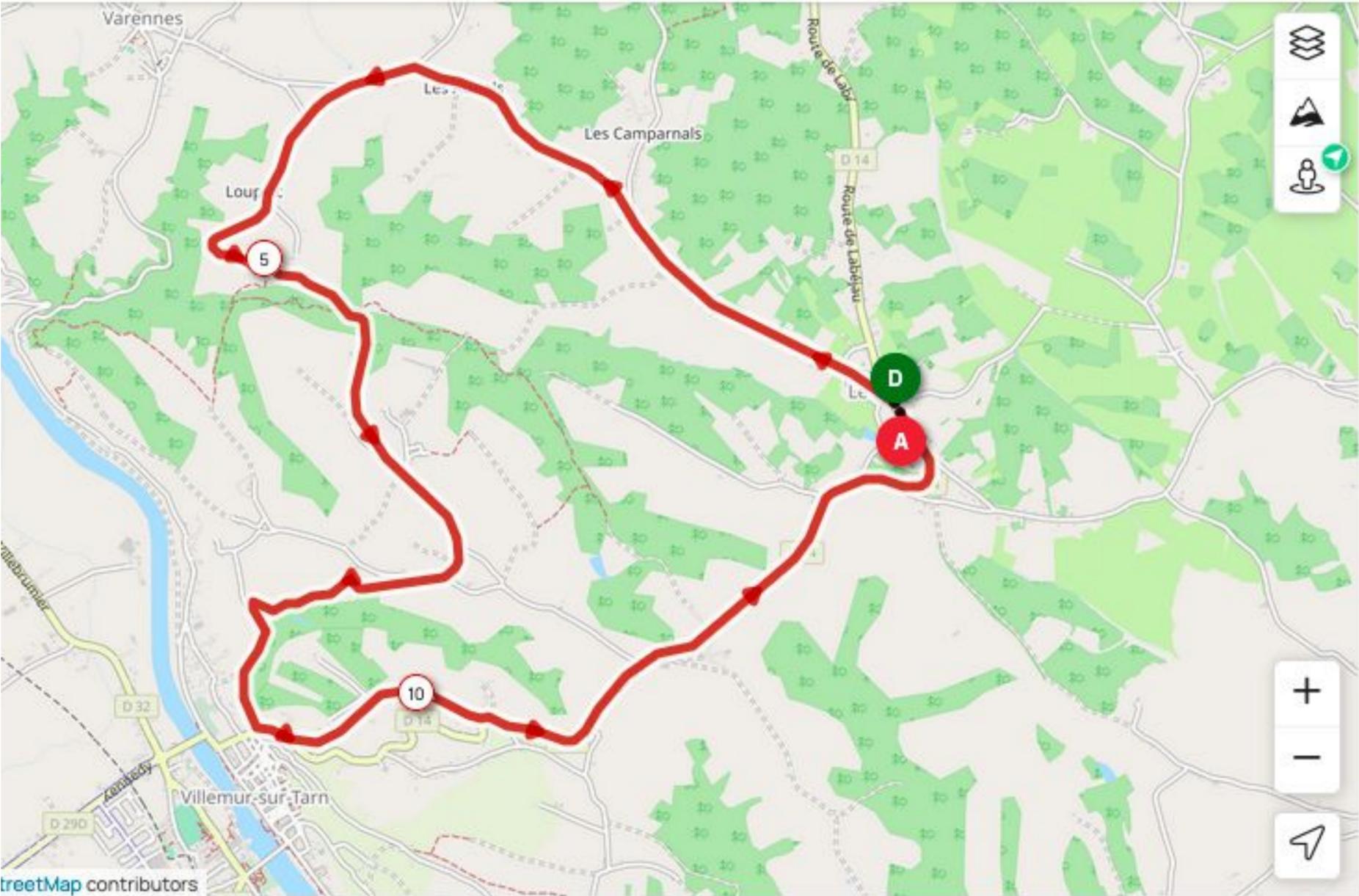
Le port du casque rigide est obligatoire

Les coureurs utilisent uniquement la voie de droite de la course .

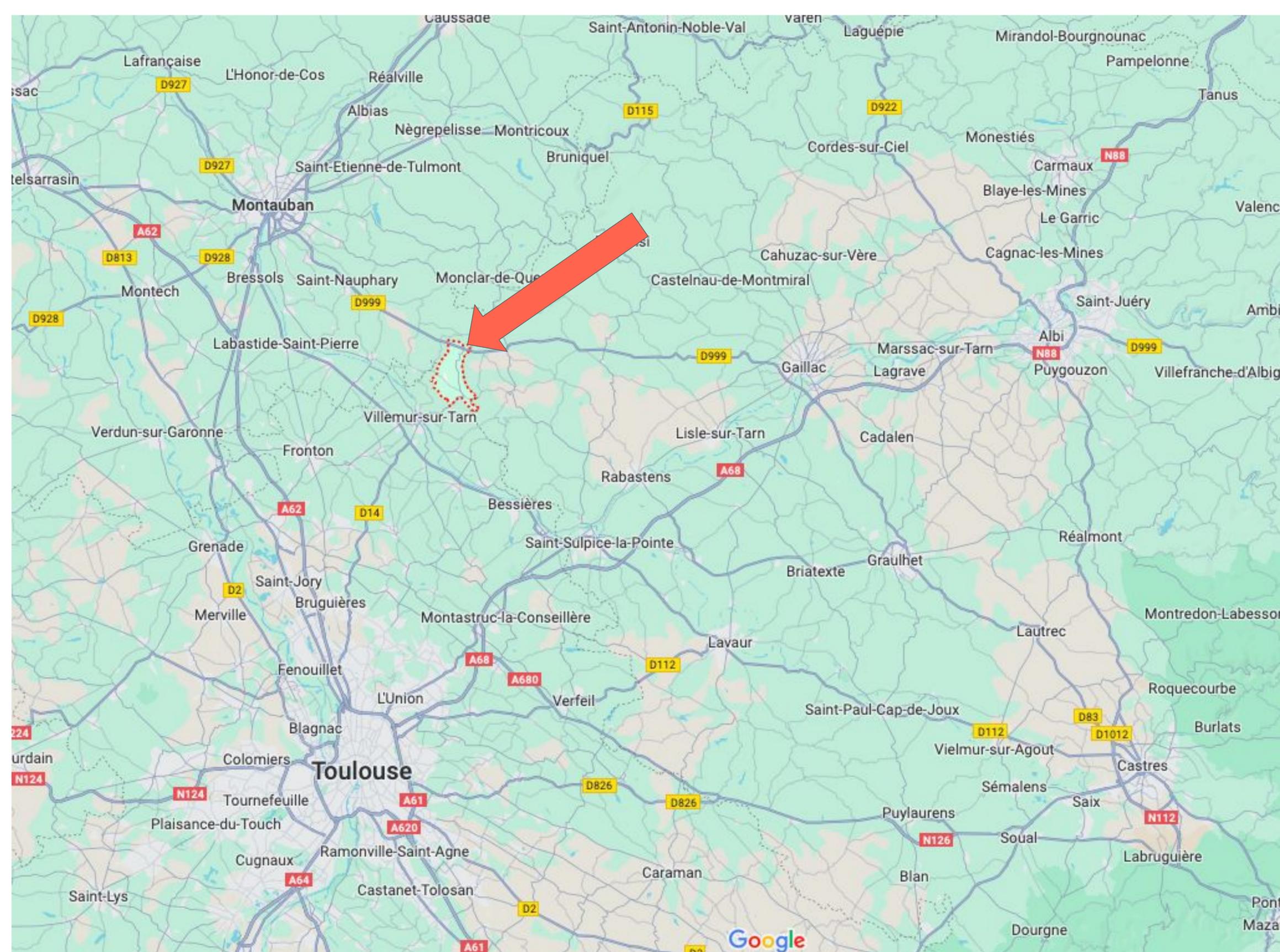
Au delà de 3 minutes de retard derrière le peloton les coureurs respectent le code de la route .

Pour des raisons de sécurité, au passage du dernier tour sur la ligne, les arbitres arrêteront les coureurs trop attardés.

CIRCUIT



KM	DEPARTEMENT	COMMUNE	VOIE	PASSAGE 1ER COUREUR	PASSAGE DERNIER COUREUR	POINT PARTICULIER
0	HAUTE GARONNE	LE BORN	D14	14:30		DEPART
0.5	HAUTE GARONNE	LE BORN	D47	14:31		
3.5	TARN ET GARONNE	VARENNES	D37	14:35		
4.5	HAUTE GARONNE	VILLEMUR SUR TARN	D29	14:37		
9	HAUTE GARONNE	VILLEMUR SUR TARN	D14	14:43		
9.3	HAUTE GARONNE	VILLEMUR SUR TARN	Vieille Cote du Born	14:44		MG
11	HAUTE GARONNE	VILLEMUR SUR TARN	D14	14:47		
14	HAUTE GARONNE	LE BORN	D14	14:50		PC
8 TOURS X14 KM =112 KM				17:30	17H50	ARRIVÉE



Contact : Xavier BERNAT 06 80 96 55 17
asvcyclismepresident@gmail.com

Classement Marie BERNAT
mariebernat@outlook.com

Hébergement :
Office du Tourisme VAL AIGO Téléphone : 05 34 27 97 40
office.tourisme@valaigo.fr